



RÈGLEMENT
À CONSERVER

LA MAIRIE D'ESCAUTPONT vous invite à participer à son MARCHÉ DE NOËL

Le vendredi 13 décembre 2024 de 17h30 à 22h00
Le samedi 14 décembre 2024 de 14h00 à 20h00
Et le dimanche 15 décembre 2024 de 11h00 à 18h00.

➤ RENOYER VOTRE DOSSIER REMPLI ET SIGNÉ AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2024 À :

*Mairie d'Escautpont
Inscription Marché de Noël
Parc Municipal Louis DELHAYE
Rue Henri DURRE
59278 ESCAUTPONT*

Ou par mail

Contact-info@mairie-escautpont.fr

➤ PIECES À RETOURNER :

1/ Dossier de pré-inscription rempli, daté et signé, l'occupation est gratuite.

2/ Pièces justificatives : *pour les artisans ou commerçants*, photocopie de l'Extrait d'Inscription à la Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, MSA ou photocopie de la carte permettant l'exercice d'activités non-sédentaires ; *pour les associations*, photocopie de l'Inscription à la Sous-Préfecture ; *pour les artistes*, photocopie de l'Inscription à la Maison des Artistes.

Votre inscription sera définitive une fois le dossier traité et le justificatif d'inscription transmis.

➤ MODALITES D'INSTALLATION :

Chaque stand sera équipé de deux chaises, une table (possibilité d'une supplémentaire sur demande) et d'une arrivée électrique : veuillez prévoir des spots, multiprises et rallonges conformes à la réglementation en vigueur, décorations, etc... Aucun matériel supplémentaire ne sera délivré pendant le marché de Noël. La mise en place de vos marchandises pourra commencer dès le vendredi 13 décembre 2024 à 9h et devra être impérativement terminée pour 16h. Vous vous engagez à rester jusqu'à la fin de la manifestation, le dimanche 15 décembre à 18h.

AUTRES POINTS DE REGLEMENT :

- Le nombre de places étant limité, les premiers dossiers reçus seront prioritaires.
- La mairie se réserve l'exclusivité du contenu de la manifestation et des décisions prises dans le cadre du Marché de Noël. Elle répartit elle-même les emplacements : aucune modification ne sera envisagée pendant le week-end de la fête.

- La surface de vente qui vous est attribuée doit être respectée afin de ne pas gêner la circulation dans les allées.
- Artisanat de bouche : vous devez respecter la réglementation en vigueur concernant la vente de produits frais. La mairie ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout manquement.
- Ouverture de buvette : si votre stand en nécessite une, il vous appartient de faire vous-même une demande d'autorisation d'ouverture de débit de boissons. Nous vous remercions de nous envoyer une photocopie de l'autorisation 15 jours avant la manifestation.
- Les véhicules des exposants ne sont pas autorisés sur le site. Ils devront être stationnés, après déchargement des marchandises, sur une zone de parking réservée et précisée ultérieurement.
- Un service de gardiennage sera assuré durant les nuits du 13 décembre au 15 décembre 2024.
- Vous êtes tenus d'assurer vos marchandises contre tout dégât qui pourrait survenir lors du week-end.
- Le manquement au règlement pourra être critère d'exclusion immédiate et pour les années suivantes.

JE RESERVE :

A COCHER	PLACE R.SALENGRO
	STAND 3MX3M
	STAND 3MX6M
	CHALET 2.5MX2.5M

Afin de permettre à chacun de bénéficier d'un espace, un seul stand ou chalet sera disponible par exposant.

POINTS DE REGLEMENT :

- Dossier d'inscription à retourner avant le 27 septembre 2024 avec les pièces justificatives. Un récépissé d'inscription vous sera retourné après validation de votre inscription.
- Le nombre de places étant limité, les premiers dossiers reçus seront prioritaires.
- La mairie se réserve l'exclusivité du contenu de la manifestation et des décisions prises dans le cadre du Marché de Noël. Elle répartit elle-même les emplacements : aucune modification ne sera envisagée pendant le week-end de la fête.
- Chaque stand sera équipé de deux chaises, d'une table (possibilité d'une supplémentaire sur demande) et d'une arrivée électrique : veuillez prévoir des spots, multiprises et rallonges conformes à la réglementation en vigueur, décorations, etc... Aucun matériel supplémentaire ne sera délivré pendant le marché de Noël.
- La surface de vente qui vous est attribuée doit être respectée afin de ne pas gêner la circulation dans les allées.
- Artisanat de bouche : vous devez respecter la réglementation en vigueur concernant la vente de produits frais. La mairie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout manquement.
- Ouverture de buvette : si votre stand en nécessite une, il vous appartient de faire vous-même une demande d'autorisation d'ouverture de débit de boissons. Nous vous remercions de nous envoyer une photocopie de l'autorisation 15 jours avant la manifestation.
- La mise en place de vos marchandises pourra commencer le vendredi 13 décembre 2024 dès 9h et devra être impérativement terminée pour 16h. Vous vous engagez à rester jusqu'à la fin de la manifestation, le dimanche 15 décembre à 18h. Si tel n'est pas le cas, vous pourrez être exclu de la liste des exposants pour les marchés de Noël à venir.
- Les véhicules des exposants ne sont pas autorisés sur le site. Ils devront être stationnés, après déchargement des marchandises, sur une zone de parking réservée et précisée ultérieurement.
- Un service de gardiennage sera assuré durant les nuits du 13 décembre au 15 décembre 2024.
- Vous êtes tenus d'assurer vos marchandises contre tout dégât qui pourrait survenir lors du week-end.
- Le manquement au règlement pourra être critère d'exclusion immédiate et pour les années suivantes.

« Bon pour accord », date et signature de l'exposant :



DOSSIER
À RENVOYER

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL D'ESCAUTPONT 2024

Le vendredi 13 décembre de 17h30 à 22h00
Le samedi 14 décembre de 14h00 à 20h00
Et le dimanche 15 décembre de 11h00 à 18h00.

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PLUS TARD LE 27 SEPTEMBRE 2024 À :

Mairie d'Escautpont
Inscription Marché de Noël
Parc Municipal Louis DELHAYE
Rue Henri DURRE
59278 ESCAUTPONT

Ou par mail

Contact-info@mairie-escautpont.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville/Pays :

Tél. :

Portable :

Mail :

N° RC :

SIREN :

Confirme, par la présente, mon inscription au Marché de Noël d'Escautpont, aux heures précitées.

DECRIRE PRECISEMENT VOS PRODUITS OU SPECIALITES RETENUS POUR CE MARCHÉ DE NOËL :

.....
.....
.....
.....

DECRIRE PRECISEMENT LES APPAREILS ELECTRIQUES ET POUR CHACUN LEUR PUISSANCE EXACTE :

.....
.....
.....
.....